

**DEC142159DR14**

**Décision portant délégation de signature à M. Cyrille Guillot et à M. Nicolas Valdeyron pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche n°5608 intitulée Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5608, intitulée Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés ;

**Vu** la décision DEC141602INEE du 26 juin 2014 portant nomination de M. François-Xavier Fauvelle aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Cyrille Guillot, AI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cyrille Guillot, délégation est donnée à M. Nicolas Valdeyron, Pr, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 4 septembre 2014

Le directeur d'unité

M. François-Xavier Fauvelle

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014